

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE DU 77^e CONGRÈS DE L'OEC

L'Association Experts-Comptables Services (ECS) organise une manifestation dénommée « 77^e Congrès de l'Ordre des Experts-Comptables » (désignée ci-après par le « Congrès »).

Il s'agira d'un événement hybride permettant notamment aux congressistes (ci-après les « Congressistes ») soit de participer à cet événement en présentiel au Parc des Expositions de la Porte de Versailles à Paris, soit de bénéficier de certains contenus en direct sur une plateforme de diffusion en ligne en choisissant l'offre en ligne. Les contenus seront enregistrés et accessibles à l'issue du Congrès en replay.

Les présentes conditions générales ont pour objet de définir les modalités selon lesquelles ECS propose ses prestations telles que décrites dans le bulletin d'inscription adressé aux Congressistes souhaitant participer au Congrès.

Le Congressiste aura la possibilité de choisir entre deux offres :

Participation en présentiel : le congressiste pourra en se rendant au Parc des Expositions de la porte de Versailles à Paris et avoir :

- Accès aux plénières, aux grandes conférences, aux temps forts, aux ateliers, ...
- Accès à l'espace partenaires,
- Accès aux animations institutionnelles sur l'exposition, aux flashs meeting, au Cabinet du Futur
- Délivrance d'une attestation pour les ateliers suivis pendant le Congrès (seules les séances d'une durée minimum d'1 heure ouvrent droit à l'attestation)
- Accès à la totalité des ateliers en replay à l'issue du Congrès et au téléchargement des supports de présentation
- Délivrance d'une attestation pour les ateliers suivis en replay (*)

Ou

Participation en ligne : le Congressiste pourra en se connectant sur la plateforme de diffusion en ligne :

- Accès à la plateforme du Congrès et aux trois canaux de diffusion : canal direct, canal expert, canal partenaire
- Accès en direct aux séances plénières, aux grandes conférences, aux grands interviews, aux émissions en direct et à une sélection d'ateliers pendant les trois jours du Congrès
- Accès à l'offre thématique des partenaires : ateliers solution, ...
- Délivrance d'une attestation pour les séances suivies en direct pendant les trois jours du Congrès (seules les séances d'une durée minimum d'1 heure ouvrent droit à l'attestation)
- Accès au replay à la totalité des ateliers à l'issue du Congrès (*)
- Téléchargement des supports complets de présentation des ateliers

Note à l'attention des Experts-Comptables Stagiaires :

Le suivi d'une émission en replay ne peut être pris en compte au titre de la participation à un événement institutionnel dans le cadre du stage, dès lors que seules sont éligibles les participations en présentiel.

La participation en présentiel permet également de suivre les contenus disponibles sur la plateforme de diffusion en ligne. Les contenus des offres sont détaillés sur le site Internet du 77e Congrès : www.congres.expertscomptables.com

Le tarif est identique pour les deux offres de participation.

Tarif HT jusqu'au **15 juillet 2022** minuit

- Les Congressistes, experts-comptables bénéficient d'un tarif de 312 € HT pour leur inscription.
- Les Congressistes, inscrits à l'Ordre depuis le 1/01/2018, diplômés du DEC en 2021/2022, les expertscomptables stagiaires et les mémorialistes bénéficient d'un tarif de 176€ HT pour leur inscription.

Tarif HT à compter du **16 juillet 2022**

- Les Congressistes, experts-comptables bénéficient d'un tarif de 390 € HT pour leur inscription.
- Les Congressistes, inscrits à l'Ordre depuis le 1/01/2018, diplômés du DEC en 2021/2022, les expertscomptables stagiaires et les mémorialistes bénéficient d'un tarif de 220 € HT pour leur inscription

Une formule de déjeuner adaptée aux contraintes sanitaires imposées est proposée en option aux Congressistes pour les trois jours du Congrès au prix de 50 € HT par jour (60 € TTC).

Les frais de dossier de 30 euros HT (36 € TTC) sont à ajouter aux tarifs mentionnés ci-dessus par inscription.

Les droits d'inscription payant doivent être intégralement réglés à la commande.

Les inscriptions auront lieu à partir du **12 mai 2022 jusqu'à la fin du Congrès**.

Le Comité d'organisation appliquera strictement le protocole sanitaire en vigueur à la date du Congrès et pourra, le cas échéant, adopter des dispositions complémentaires pour garantir le bien-être de chacun. En s'inscrivant au Congrès, le Congressiste s'engage à respecter les dispositions qui seront en vigueur pendant toute la durée du Congrès.

L'inscription d'un accompagnement ne donne pas accès au Congrès.

AUCUNE demande d'annulation d'inscription ne sera prise en compte quelle qu'en soit la cause et aucun remboursement ne sera effectué par ECS.

Le Congressiste aura toutefois la possibilité d'annuler les prestations complémentaires réservées en sus de son inscription, notamment, sans que cette liste ne soit exhaustive, la formule déjeuner et la participation aux soirées, **avant le 31 août 2022**. Cette annulation devra être adressée à l'adresse suivante : congres@cs.experts-comptables.org.

En cas d'impossibilité d'accueillir tout ou partie des Congressistes et autres participants au 77e congrès à Paris, en raison des contraintes sanitaires qui seraient imposées à ECS à la date de l'ouverture du Congrès ou avant cette date, les Congressistes ayant souscrit l'offre en présentiel basculeront automatiquement vers l'offre en ligne afin de pouvoir suivre l'intégralité du Congrès sur la plateforme de diffusion. Cette situation, qui serait imposée par les Pouvoirs Publics au Comité d'Organisation du 77e Congrès, ne permettra donc pas aux Congressistes d'annuler leur inscription.

Toute modification concernant le choix de participation en présentiel ou en ligne doit obligatoirement faire l'objet d'une demande par mail à : congres@cs.experts-comptables.org et de la validation par le service des inscriptions du 77e Congrès.

Droit à l'image

Le congressiste est informé que des captations vidéo et photos seront faites pendant le Congrès sans que le congressiste puisse être identifié, et pourront être diffusées sur les supports de communication de l'Ordre des experts-comptables.

De plus, en acceptant les présentes CGV, le congressiste autorise expressément ECS à fixer son image dans des photos ou vidéos au cours du 77^e Congrès, dans lesquelles il pourrait être identifié. La présente autorisation est consentie pour une exploitation en France et dans le monde entier, pour une durée indéterminée, dans le respect de la préservation de la réputation et de la vie privée du congressiste. Le congressiste pourra cependant revenir sur cette autorisation à tout moment.

Sur le formulaire d'inscription, le congressiste a consenti ou non à la communication au public de son image ainsi fixée par le Conseil national de l'Ordre des experts-comptables et ECS et reproduite au travers de tout moyen de diffusion, connu ou inconnu à ce jour, sur les supports de communication de l'Ordre des experts-comptables pour l'actualité du 77ème congrès.

Toutefois, si le congressiste décide a posteriori de revenir sur son consentement concernant la diffusion de la vidéo et photo dans laquelle il est identifiable, il peut adresser une demande en ce sens à 77congres@cs.experts-comptables.org

Protection des données personnelles

L'Association Experts-Comptables Services (ECS), responsable de traitement, collecte des données personnelles des Congressistes dans le cadre de leur inscription au Congrès.

ECS s'engage à respecter la réglementation en vigueur applicable au traitement de données à caractère personnel, et en particulier, le règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 applicable depuis le 25 mai 2018 (ci-après, le « RGPD »), ainsi que la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 dans sa version modifiée.

ECS collecte les données des Congressistes pour :

-la gestion des inscriptions au Congrès : le suivi des inscriptions et l'envoi des communications pour l'organisation du Congrès. Les données collectées pour cette finalité sont : le nom, le prénom, le mail, l'adresse postale, et le téléphone.

-la gestion des paiements (facture, comptabilité) effectués par les Congressistes. Les données collectées sont le prénom, le nom et le mail et les données bancaires.

-délivrer les attestations de présence des Congressistes pour les formations. Les données collectées pour cette finalité sont : le nom, le prénom et le mail.

-les opérations de prospection commerciale par ECS et par ses partenaires uniquement si le Congressiste a donné son consentement lors de son inscription en ligne au Congrès. Les données collectées pour cette finalité sont : le nom, prénom et le mail.

-l'élaboration de statistiques anonymisées pour optimiser l'organisation des congrès futurs. Les données collectées pour cette finalité sont : le nom, le prénom et le mail, l'adresse postale et téléphone. Les fondements juridiques de la collecte et du traitement des données personnelles des Congressistes reposent :

- sur la relation contractuelle entre ECS et le Congressiste pour la gestion des inscriptions,
- sur une obligation légale pour la délivrance de l'attestation de présence des Congressistes pour les formations,
- sur une obligation légale pour la gestion des paiements,
- sur l'intérêt légitime de ECS de réaliser des statistiques,
- sur le consentement du Congressiste pour la prospection commerciale par ECS et ses partenaires.

Les destinataires des données personnelles des Congressistes sont les personnes habilitées de ECS en fonction de leurs missions, le sous-traitant de ECS : la société Léni et les partenaires (uniquement les données personnelles collectées dans le cadre la prospection commerciale) si le Congressiste a donné son consentement. Les données personnelles collectées dans le cadre de la finalité de la gestion des inscriptions au Congrès sont conservées pendant une durée de cinq (5) ans à compter de la fin du Congrès.

Les données personnelles relatives à la gestion des paiements sont conservées pendant dix (10) ans à compter de la clôture pour les données relatives à la facture. Les données personnelles relatives à l'attestation de présence des Congressistes pour les formations sont conservées un (1) an à compter de la délivrance de l'attestation de formation. Les données relatives aux statistiques sont conservées trois (3) mois à compter de la fin du Congrès puis les statistiques sont anonymisées. Les données personnelles collectées dans le cadre de la finalité des opérations de prospection commerciale sont conservées trois (3) ans à compter du dernier contact du Congressiste.



ECS s'engage à garantir la qualité, la confidentialité et l'intégrité des données personnelles et confidentielles des Congressistes. ECS met en conséquence en œuvre toutes les mesures techniques et organisationnelles afin d'assurer la sécurité des traitements de données à caractère personnel et la confidentialité des données personnelles.

Chaque fois qu'ECS traite des données personnelles, toutes les mesures raisonnables sont prises pour s'assurer de l'exactitude et de la pertinence des données personnelles au regard des finalités poursuivies par les traitements.

ECS ne transfère pas les données personnelles en dehors de l'Union européenne. L'ensemble des données collectées et traitées par ECS est hébergé au sein de l'Union Européenne.

Le Congressiste dispose d'un droit d'accès à ses données personnelles, de limitation et d'un droit d'opposition à leur traitement pour des raisons légitimes, c'est-à-dire si ce traitement n'est pas raisonnablement nécessaire à la poursuite de l'intérêt légitime d'ECS ou au respect de la loi. Les demandes d'effacement de données personnelles seront soumises aux obligations et exceptions prévues par la législation. Enfin, le Congressiste dispose d'un droit à la portabilité des données personnelles transmises au responsable de traitement. L'exercice de ces droits auquel aura été joint une copie de la pièce d'identité peut être réalisé en écrivant à l'adresse suivante : 77congres@cs.experts-comptables.org ou par voie postale à l'adresse : Experts-Comptables Services (ECS), Immeuble Le Jour, 200-216 rue Raymond Losserand 75680 Paris Cedex 14.

ECS a nommé un DPO (Data Protection Officer déclaré auprès de la CNIL), délégué à la protection des données personnelles, Madame Gaëlle Patetta pour assurer le respect des obligations d'ECS en matière de protection des données personnelles.